



Art Galleries Europe Consultant <artgallerieeuropelondonparis@gmail.com>

Je vous plains Monsieur !!!

TOQUE AV

PASCAL PIETRINI <pascal.jean-paul.pietrini@live.fr>
To: art consultant <gale.n@artgallerieurope.com>

Wed, Jul 17, 2019 at 4:35 PM

PIECE N 56

J'accuse réception de votre mail.

Copie en est transmise à la mairie de Cléon avec ma réponse écrite à votre invitation.

Si le terme de délinquante vous a choquée, c'est parce que c'est délinquant toute personne qui commet un délit. Or les constructions illégales, les atteintes au Code de l'environnement et d'autres problèmes constatés par l'autorité communale accompagnée d'un huissier en font partie.

Pour ce qui est de votre "pendaison de crémaillère", tant mieux si elle fut heureuse.

Puisque vous souhaitez ester en justice, vous m'y trouverez, avec en particulier le rapport de police concernant une certaine altercation avec des personnes que vous aviez employées, altercation où je vous ai abritée dans le jardin. Vous ne pourriez le nier puisque vous m'avez écrit il y a peu de temps quelques mots de remerciements que je vais évidemment joindre à l'action en justice que je devais tenter prochainement.

Pour ce que j'aurais pu écrire par SMS, encore eut-il fallu que j'aie votre n° de portable.

A noter que si je vous ai qualifiée de "délinquante" c'est une qualification, pas une insulte.

Par contre **"Permettez moi de rajouter , vous n'êtes pas digne de tel titre "Dr""** est une insulte privée. Le fait que le mail vienne d'une adresse professionnelle pourrait en faire une insulte publique, je vais me renseigner.

P PIETRINI

[Quoted text hidden]